

REGLEMENT COMPLET DU JEU
« Grand Jeu Intermarché / Haagen Dazs »

Article 1 – Organisateur du jeu :

La société ITM Alimentaire International, ci-après « la Société Organisatrice », dont le siège social est situé 24 rue Auguste Chabrières – 75015 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 341 192 227, organise du mardi 14 juin 2022 au dimanche 19 juin 2022 inclus, un jeu sur Internet intitulé « Grand Jeu Intermarché / Haagen Dazs ».

Article 2 – Conditions de participation :

Ce jeu avec obligation d'achat, est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, détentrice d'une carte de fidélité Intermarché à l'exception du personnel de la société ITM Alimentaire International, de la société partenaire et des sociétés gestionnaires et de contrôle, et de leur famille.

Pour participer au jeu, il suffit d'acheter en magasin au moins 1 produit de la marque partenaire HAAGEN DAZS (*voir la liste en ANNEXE 1*) entre le mardi 14 juin 2022 et le dimanche 19 juin 2022 ; et ensuite, de se connecter sur le site www.intermarche.com du mardi 14 juin 2022 au dimanche 19 juin 2022 à minuit et de cliquer sur le module de jeu créé pour l'occasion avec les produits de la marque partenaire HAAGEN DAZS. Il sera demandé aux participants d'indiquer leur adresse électronique et leur mot de passe (mot de passe préalablement créé par le porteur de carte Intermarché sur le site de l'enseigne). Si le participant n'a pas déjà créé son mot de passe, il sera invité à cliquer sur « Mot de passe oublié » et à compléter un formulaire en indiquant notamment son n° de carte fidélité et à valider son inscription. En cas de mot de passe perdu, le participant pourra le demander en indiquant son adresse électronique. Il recevra un mail contenant son mot de passe. Le participant devra identifier le ou les produit(s) achetés en fournissant une preuve d'achat de ce produit partenaire au format attendu, après avoir obligatoirement entouré dessus l'enseigne, la date d'achat (date du ticket de caisse) et le libellé produit ou l'EAN (numéro du code-barres/gencod) du produit acheté. Si cette preuve contient un quelconque problème (par exemple ticket de caisse illisible etc), le gagnant en sera informé et aura 1 mois pour corriger celui-ci et renvoyer la preuve, soit jusqu'au 17 juillet 2022.

Le jeu est limité à une participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse électronique et/ou même n° de carte de fidélité). Il est rappelé que des règles de contrôles sont mises en place pour préserver l'égalité de chance entre les participants et permettre le respect des modalités de participation.

Article 3 – Annonce du jeu :

Ce jeu est annoncé sur les prospectus de l'enseigne Intermarché valables du mardi 14 juin 2022 au dimanche 19 juin 2022 inclus.

Article 4 – Mode de désignation des gagnants :

Le jeu fonctionne sur le principe des instants gagnants ouverts. Les « instants gagnants » sont des périodes de temps variables réparties de manière prédéfinie tout au long de la durée du jeu. Tant que la dotation n'est pas gagnée, elle reste en jeu jusqu'à ce qu'un participant la remporte. Les instants gagnants sont prédéfinis. La liste des instants gagnants est déposée chez Maître Bianchi, Huissier de Justice à Marseille (13) dont l'adresse complète est précisée à l'Article 11 du présent règlement. Les gagnants seront immédiatement informés par mail de leur dotation.

Un seul gagnant par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse électronique et/ou même n° de carte de fidélité/ même preuve d'achat) sur toute la période du jeu.

Article 5 – Définitions et valeurs des dotations :

Dotations mises en jeu :

- 1 voiture dacia sandero d'une valeur commerciale unitaire indicative de 10 990€ TTC
- 5 vélos électriques d'une valeur commerciale unitaire indicative de 1190€ TTC
- 10 TV philips d'une valeur commerciale unitaire indicative de 499,99€ TTC.

Article 6 – Attribution de la dotation :

Si le participant gagne, il est immédiatement informé de la nature de la dotation et reçoit un courriel de confirmation. Chaque gagnant fera l'objet d'un traitement de la preuve d'achat qui consiste dans la vérification du ticket de caisse et des éléments entourés tels que l'enseigne, la date d'achat et au moins 1 produit partenaire acheté participant.

Les dotations seront directement envoyées au domicile des gagnants dans un délai de trois (3) semaines à compter la date de fin de l'opération en colissimo suivi.

Toute connexion interrompue avant la validation de la participation sera considérée comme nulle. Toute inscription erronée ou incomplète sera considérée comme nulle. Les coordonnées incomplètes, contrefaites ou réalisées de manière contrevenante au présent règlement, entraînent la disqualification du joueur et l'annulation de sa participation et de ses gains. La Société Organisatrice se réserve le droit de vérifier les coordonnées des participants et d'exercer des poursuites, le cas échéant.

La dotation est attribuée telle quelle et ne peut en aucun cas être échangée contre sa valeur monétaire totale ou partielle ni de quelque autre manière que ce soit. Dans l'hypothèse où pour une raison indépendante de la volonté des organisateurs, les gagnants ne pouvaient bénéficier de leur dotation, cette dernière sera attribuée à un nouveau gagnant lors d'un tirage au sort parmi tous les participants au jeu dont l'inscription est automatique et dont la preuve d'achat soit conforme. Aucune action de leur part est nécessaire.

Les dotations ne pourront donner lieu à aucune contestation, ni à la remise de leur contre-valeur en numéraire, ni à leur échange ou remplacement. Le cas échéant, les frais de mise en œuvre, mise en service, installation et utilisation des dotations sont à la charge des gagnants. De même, le cas échéant, les frais de déplacement, d'assurance, de transport, etc., inhérents à la jouissance des dotations mais non expressément prévus dans les dotations resteront à la charge des gagnants.

S'agissant des dotations, la responsabilité de la Société Organisatrice est strictement limitée à la délivrance des dotations effectivement et valablement gagnées. La Société Organisatrice n'endosse aucune responsabilité contractuelle relative au bon fonctionnement, à l'emploi, à la conformité des normes auxquelles les dotations sont éventuellement soumises ou à la sécurité des dotations attribuées. La Société Organisatrice se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction des gagnants concernant leurs dotations.

Article 7 – Remplacement des dotations par l'organisateur :

La Société Organisatrice se réserve le droit de modifier la nature de la dotation gagnée et de la remplacer par une dotation de valeur équivalente en cas de survenance d'un cas de force majeure. La force majeure s'entend de tout événement échappant à son contrôle qui ne pouvait raisonnablement être prévu lors de l'organisation du présent Jeu et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence.

Article 8 – Conditions de remboursement des frais :

La participation au jeu est soumise à l'obligation d'achat d'un produit partenaire. Les participants peuvent obtenir le remboursement des frais de connexion à Internet nécessaires à leur participation sur la base forfaitaire de 3 minutes de connexion hors forfait ADSL (soit un forfait de 0,17 euro) sur simple demande écrite avant le 17 juillet 2022, cachet de La Poste faisant foi, en indiquant leurs nom, prénom, adresse postale complète, n° de carte de fidélité, adresse électronique, date et heure de la connexion et en y joignant obligatoirement un RIB ou RIP et une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès faisant apparaître la connexion au site www.intermarche.com, à l'adresse suivante : Opération Grand Jeu Intermarché / Haagen Dazs – CS 5004 13 748 Vitrolles Cedex. Les frais de timbre engagés dans ce cadre seront également remboursés au tarif lent en vigueur (base 20 g) si le participant en fait la demande écrite avant le 17 juillet 2022.

Les accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourront donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est contracté pour le compte de l'internaute et/ou pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

Limité à une demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse électronique et/ou même n° de carte de fidélité).

Article 9 – Autorisation des gagnants :

Les gagnants autorisent la Société Organisatrice à utiliser leur nom pour annoncer les gagnants sur le site internet www.intermarche.com.

Cette utilisation ne donnera lieu à aucune contrepartie autre que la dotation.

Dans le cas où le gagnant ne le souhaiterait pas, il devra le stipuler par courrier recommandé à l'adresse suivante : Service Opérations Commerciales Intermarché, Parc de Tréville, 37 allée des Mousquetaires, 91078 Bondoufle, en indiquant en objet les références du jeu « Grand Jeu Intermarché / Haagen Dazs » dans un délai de huit (8) jours à compter de l'annonce de son gain.

Article 10 – Annulation & Modification :

La Société Organisatrice du jeu ne saurait être tenue responsable si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, à le prolonger, à le différer ou à le modifier. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Les informations relatives à la suppression ou à la modification du jeu seront dans ce cas, indiquées directement sur le site www.intermarche.com et feront l'objet d'un avenant au présent règlement.

Article 11 – Dépôt & obtention du règlement :

Le présent règlement est déposé auprès de l'Etude de Maître Patrick BIANCHI, Huissier de Justice au sein de la SCP SYNERGIE HUISSIERS 13 à 13006 MARSEILLE 21, rue Bonnefoy.

Le règlement du jeu est également accessible à partir du site Internet de la Société Organisatrice.

Article 12 – Acceptation du règlement :

Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement complet ainsi que des modalités de déroulement du jeu.

Article 13 – Données personnelles :

Des traitements de données à caractère personnel des participants sont mis en œuvre pour les finalités suivantes :

- organisation et gestion du jeu (participation au jeu, information et gestion des gagnants, attribution et remise des dotations, annonce des résultats). A noter, les preuves d'achat sont envoyées hors union européen pour faire l'objet d'un traitement ;
- gestion des contestations ou réclamations, contrôles des fraudes et du respect du présent règlement et gestion des éliminations ;
- gestion des remboursements des frais de connexion à Internet ou des frais d'affranchissement des participants ;
- élaboration d'analyses, de statistiques et réalisation d'opérations de reporting.

Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires. A défaut, la demande de participation au jeu concours ne pourra pas être traitée.

Les données à caractère personnel sont collectées directement auprès du Participant (NOM PRENOM EMAIL N° de carte de fidélité). Ces données peuvent être modifiées par le client au moment de compléter le formulaire d'envoi pour obtenir sa dotation.

Pour les finalités relatives aux contrôles des fraudes, au respect du présent règlement et à la gestion des éliminations, des données à caractère personnel peuvent également être collectées de façon indirecte. Le Participant dispose alors des mêmes droits que pour les données collectées directement auprès de lui par la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL. Les traitements sont par ailleurs mis en œuvre dans le strict respect des dispositions du présent article.

Les traitements mis en œuvre sont juridiquement fondés sur l'exécution du présent Règlement de jeu et sur les intérêts légitimes d'ITM Alimentaire International à faire respecter le Règlement du jeu, à limiter les risques de fraudes et à analyser la participation au jeu.

Le responsable de traitement est la société ITM Alimentaire International située 24 rue Auguste Chabrières 75015 PARIS.

Peuvent accéder à vos données, dans la limite de leurs attributions :

- Les personnels chargés des services communication et marketing, ressources humaines, ainsi que le service juridique d'ITM Alimentaire International ;
- Les points de vente à l'enseigne INTERMARCHÉ ;
- Les sociétés exploitant les marques partenaires **OU** les sociétés partenaires du jeu ;
- Les sous-traitants (et notamment ceux qui interviennent dans le cadre de la livraison des dotations et le traitement des preuves d'achats...) ;
- Le cas échéant, les auxiliaires de justice et les officiers ministériels dans le cadre de leur mission d'assistance juridique et de représentation en justice.

Les données collectées sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter de la fin du jeu, dans le respect des obligations légales et réglementaires qui s'imposent. Cette durée peut être augmentée pour permettre à ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL l'exercice ou la défense de ses droits en justice.

Conformément au Règlement général sur la protection des données n°2016/679 et à la loi dite « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 dans sa dernière version, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données à caractère personnel qui le concernent, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale, d'un droit à la portabilité des données et du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données à caractère personnel après son décès. Le Participant peut exercer ces droits, en contactant notre délégué à la protection des données par courriel à l'adresse suivante : dpointermarche@mousquetaires.com ou sur simple demande écrite au Service Carte de fidélité Intermarché - CS 61704 - 35617 Cesson Sèigné cedex. Un justificatif d'identité pourra lui être demandé. L'exercice d'un de ces droits peut être refusé au Participant si sa demande ne remplit pas les conditions posées par la réglementation. Dans cette hypothèse, le Participant en sera dûment informé.

En cas de réclamation, le Participant dispose du droit de saisir la CNIL à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Article 14 – Réseau Internet :

La Société Organisatrice rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau via le site.

Plus particulièrement, la Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site du fait de tout défaut technique ou de problème lié notamment à l'encombrement du réseau.

ANNEXE 1 : Liste des produits partenaires éligibles à l'obligation d'achat

EAN	INTITULE
3415587500015	* CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE DET BATON 80ML X3 BOITE
3415587501012	* CREME CAMEL AU BEURRE SALE GLACE DET BATON 80ML X3 BOITE
3415587503016	* CREME AMANDE & CAMEL & VANILLE GLACE DET BATON 80ML X3 BOITE
3415587507014	* CREME CHOCOLAT BLANC & AMANDE GLACE DET BATON 80ML X3 BOITE
3415587508011	* CREME BEURRE DE CACAHUETES & MORCEAUX DE CACAHUETES CAMELISEES GLACE DET BATON 80ML X3 BOITE
3415587515019	* CREME VANILLE & NOIX PECAN GLACE DET BATON 80ML X3 BOITE
3415587516016	LUXE COLLECTION CREME FRAMBOISE GLACE DET BATON 80ML X3 BOITE
3415587517013	* CREME SPECULOOS GLACE DET BATON 80ML X3 BOITE
3415587518010	LUXE COLLECTION CREME CAMEL SALE GLACE DET BATON 80ML X3 BOITE
3415587519017	LUXE COLLECTION CREME NOISETTE GLACE DET BATON 80ML X3 BOITE
3415587600012	MAXI PLAISIR CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE DET BATON 80ML X4 BOITE
3415587601019	MAXI PLAISIR CREME CAMEL AU BEURRE SALE GLACE DET BATON 80ML X4 BOITE
3415587603013	MAXI PLAISIR CREME AMANDE & CAMEL & VANILLE GLACE DET BATON 80ML X4 BOITE
3415587608018	MAXI PLAISIR CREME BEURRE DE CACAHUETES & MORCEAUX DE CACAHUETES CAMELISEES GLACE DET BATON 80M
3415587621017	* CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE DET BATON 80ML X4 BOITE
3415587623011	* CREME VANILLE & CAMEL & AMANDE GLACE DET BATON 80ML X4 BOITE
3415587821011	MINIS CREME CAMEL AU BEURRE SALE & VANILLE & CAMEL & AMANDE GLACE DET BATON 40ML X5 BOITE
3415587830013	MINIS CREME VANILLE & CAMEL & AMANDE & CHOCOLAT GLACE DET BATON 40ML X5 BOITE
3415587833014	MINIS CREME CARAM BEURRE SALE BEURRE CACAHUETE MRCX CACAHUETE CAMELISEE GLACE DET BATON 40ML X5
3415587834011	MINIS CREME CAMEL BEURRE SALE & VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE DET BATON 40ML X5
3415580903219	OBSESSIONS COLLECTION CAMEL ATTRACTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 95ML X6 BOITE PRIX CHOC
3415580904117	OBSESSIONS COLLECTION FAVORITE SELECTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 95ML X6 BOITE PRIX CHOC
3415580905015	OBSESSIONS COLLECTION CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE DET POT 95ML X6 BOITE PRIX CHOC
3415581319712	* CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE DET POT 81G X1 TUB
3415581507003	CHOCOLATE ATTRACTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581508000	CHOCOLATE ATTRACTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581509007	* CREME CAMEL AU BEURRE SALE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581509717	* CREME CAMEL AU BEURRE SALE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581515008	ORIG COLLE CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581515718	ORIG COLLE CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581520019	FRUIT OBSESSIONS FRUIT COLLECTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE DISCOVERY OFFER
3415581520712	FRUIT OBSESSIONS FRUIT COLLECTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581522013	COCONUT ATTRACTION CREME NOIX COCO & FRUITS DE LA PASSION & CHOCOLAT GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581523010	ICONIC SELECTION CREME CAMEL AU BEURRE SALE & PATE A COOKIE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581523713	ICONIC SELECTION CREME CAMEL AU BEURRE SALE & PATE A COOKIE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581529814	BARISTA COLLECTION CREME BROWNIE MACCHIATO & CAMEL CHAI LATTE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE DISCO
3415581545012	ATTRACTION CREME CAMEL GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581545715	CAMEL ATTRACTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581545814	OBSESSIONS COLLECTION CAMEL ATTRACTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE DISCOVERY
3415581569018	* CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581569117	OBSESSIONS COLLECTION CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581569810	OBSESSIONS COLLECTION CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE DISC
3415581571011	FAVORITE SELECTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581571110	OBSESSIONS COLLECTION FAVORITE SELECTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581571813	OBSESSIONS COLLECTION FAVORITE SELECTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE DISCOVERY
3415581580006	ORIGINAL SELECTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581581010	FRUIT ATTRACTION CREME FRAISE & MANGUE & FRUITS ROUGES & BANANE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581586008	VANILLA ATTRACTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581586718	VANILLA COLLECTION CREME MULTIVARIETE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581587005	SORBET ATTRACTION SORBET MANGUE & FRAMBOISE GLACE DET POT 100ML X4 BOITE
3415581587012	FRUIT OBSESSIONS SORBET COLLECTION SORBET MANGUE & FRAMBOISE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE DISCOVER
3415581592719	FRUIT OBSESSIONS SUNSHINE FRUITS COLLECTION CREME CITRON & MANDARINE & PECHE BLANC & FRAMBOISE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581592818	FRUIT OBSESSIONS SUNSHINE FRUITS COLLECTION CREME CITRON & MANDARINE & PECHE BLANC & FRAMBOISE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE DISCOVERY OFFER
3415581597714	GELATO 150 CALORIES CREME CAMEL SWIRL GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581598117	GELATO 170 CALORIES CREME FUDGE BROWNIE GLACE DET POT 95ML X4 BOITE
3415581101812	VANILLAS CREME VANILLE GLACE FML POT 500ML X1 TUB
3415581114713	* CREME CAMEL AU BEURRE SALE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581114812	CAMELS CREME CAMEL AU BEURRE SALE GLACE FML POT 500ML X1 TUB
3415581115017	OBSESSIONS COLLECTION CREME VANILLE & NOIX PECAN GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581115819	VANILLAS CREME VANILLE & NOIX PECAN GLACE FML POT 500ML X1 TUB
3415581117011	OBSESSIONS COLLECTION CREME CAMEL & BISCUIT SPECULOOS GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581117813	CAMELS CREME BISCUIT CAMEL & CREME DE SPECULOOS GLACE FML POT 500ML X1 TUB
3415581122015	OBSESSIONS COLLECTION CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581122817	VANILLAS CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CAMELISEE GLACE FML POT 500ML X1 TUB

3415581152715	* CREME COOKIES & CREME GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581153019	OBSESSIONS COLLECTION CREME PRALINE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581153118	* CREME CREME & PRALINE GLACE FML POT 500ML X1 TUB
3415581154115	VANILLAS CREME VANILLE & PATE A COOKIE & PEPITES AU CACAO GLACE FML POT 500ML X1 TUB
3415581154719	* CREME VANILLE & PATE A COOKIE & PEPITES AU CACAO GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581176711	OBSESSIONS COLLECTION CREME FRAISE & CHEESECAKE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581187113	VANILLAS CREME VANILLE & CARAMEL & BROWNIE GLACE FML POT 500ML X1 BOITE
3415581187717	OBSESSIONS COLLECTION CREME VANILLE & CARAMEL & BROWNIE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415582300719	DUO CREME CHOC BELGE & VANILLE GLACE FML POT 420ML X1 TUB
3415582301716	DUO CREME CARAMEL SALE & CHOCOLAT NOIR GLACE FML POT 420ML X1 TUB
3415582302713	DUO CREME CHOCOLAT BELGE & FRAISE GLACE FML POT 420ML X1 TUB
3415587110115	MILK & CREAMS CREME MIEL & NOIX CARAMELISEES GLACE FML POT 500ML X1 TUB
3415587117114	NEW COLLECTION CREME NOISETTE CARAMELISEES GLACE FML POT 500ML X1 TUB
3415587118111	NEW COLLECTION CREME SAUCE CARAMEL SALE & MORCEAUX DE BISCUITS GLACE FML POT 500ML X1 TUB
3415587128011	OBSESSIONS COLLECTION CREME BEURRE DE CACAHUETES & MORCEAUX DE CACAHUETES CARAMELISEES GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415587128714	NEW COLLECTION CREME BEURRE DE CACAHUETES & MORCEAUX DE CACAHUETES CARAMELISEES GLACE FML POT 460 ML X1 TUB
3415587141713	FRUIT OBSESSIONS CREME PECHE BLANC & FRAMBOISE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415587149719	BARISTA COLLECTION CREME BROWNIE MACCHIATO GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415587151019	BARISTA COLLECTION CREME CHOCOLATE FRAPPE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415587163012	FRUIT OBSESSIONS CREME CITRON & JUS DE MANDARINE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415587168710	* CREME CHOCOLAT NOIR & AMANDE CARAMELISEE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415587178719	LIMITED EDITION CREME RHUM & CARAMEL AU BEURRE SALE & MORCEAUX DE BISCUITS GLACE FML POT 460ML X1
3415587179716	LIMITED EDITION CREME IRISH WHISKEY & GAUFRES AU CHOCOLAT GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415580500012	OBSESSIONS COLLECTION EXTRA PLAISIR CREME BISCUIT CARAMEL & CREME DE SPECULOOS GLACE FML POT 650
3415580500210	* CREME CARAMEL & BISCUIT SPECULOOS GLACE FML POT 650ML X1 TUB PRIX CHOC
3415580500517	MAXI PLAISIR CREME BISCUIT CARAMEL & CREME DE SPECULOOS GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580501019	OBSESSIONS COLLECTION EXTRA PLAISIR CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CARAMELISEE GLACE FML POT 650
3415580501217	* CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CARAMELISEE GLACE FML POT 650ML X1 TUB PRIX CHOC
3415580501514	MAXI PLAISIR CREME VANILLE & NOIX MACADAMIA CARAMELISEE GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580502016	EXTRA CREME CARAMEL AU BEURRE SALE GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580502511	MAXI PLAISIR CREME CARAMEL AU BEURRE SALE GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580503518	MAXI PLAISIR CREME VANILLE GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580504010	OBSESSIONS COLLECTION EXTRA PLAISIR CREME VANILLE & NOIX PECAN GLACE FML POT 650ML X1 TUB

3415580504515	MAXI PLAISIR CREME VANILLE & NOIX PECAN GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580505512	MAXI PLAISIR CREME VANILLE & PATE A COOKIE & PEPITES AU CACAO GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580508117	MAXI PLAISIR CREME NOIX COCO & COPEAUX DE CHOCOLAT GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580509015	OBSESSIONS COLLECTION EXTRA PLAISIR CREME BEURRE DE CACAHUETES & MORCEAUX DE CACAHUETES CARAMELISEES GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580509114	NEW COLLECTION MAXI PLAISIR CREME BEURRE DE CACAHUETES & MORCEAUX DE CACAHUETES CARAMELISEES GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580510110	FRUIT OBSESSIONS EXTRA PLAISIR CREME PECHE BLANC & FRAMBOISE GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580511117	FRUIT OBSESSIONS EXTRA PLAISIR CREME CITRON & JUS DE MANDARINE GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580512114	FRUIT OBSESSIONS EXTRA PLAISIR SORBET FRAMBOISE GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580549011	BARISTA COLLECTION EXTRA PLAISIR CREME BROWNIE MACCHIATO GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580551113	BARISTA COLLECTION EXTRA PLAISIR CREME CHOCOLATE FRAPPE GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415580577014	OBSESSIONS COLLECTION EXTRA PLAISIR CREME VANILLE & CARAMEL & BROWNIE GLACE FML POT 650ML X1 TUB
3415581101010	* CREME VANILLE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581105711	* CREME FRAISE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581162714	* CREME CARAMEL & SAUCE CARAMEL GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415581165715	* CREME FRAMBOISE & MANGUE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415587111716	FRUIT OBSESSIONS SORBET MANGUE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415587112713	FRUIT OBSESSIONS SORBET FRAMBOISE GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415587136719	* CREME NOIX COCO & COPEAUX DE CHOCOLAT GLACE FML POT 460ML X1 TUB
3415587161711	* CREME MELON CANTALOUPE GLACE FML POT 460ML X1 TUB